Revue de presse de l'OECT

Mercredi 9 septembre 2015

http://www.investir-en-tunisie.net/index.php?option=com_content&view=article&id=33595:tunisie--la-banque-de-lhabitat-recrutera-300-personnes-&catid=39:eco-finance&Itemid=128

Tunisie : la banque de l'Habitat recrutera 300 personnes

Le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat, Ahmed Rjiba, a annoncé, mardi 8 septembre 2015, que dans le cadre de la restructuration de la banque, la BH recrutera 300 employés durant les trois prochaines années.

« Nous visons une nouvelle dynamique, et une nouvelle image »a-t-il précisé, lors de son passage sur Shems FM.
M. Rjiba a ajouté que la banque possède actuellement 108 succursales. « À la fin de l'année 2018, la banque aura 150 succursales », a-t-il assuré.

D.M

Business News .com.tn

http://www.businessnews.com.tn/slim-chaker--moderniser-la-douane-pour-lutter-contre-la-contrebande-et-developper-leconomie,520,58763,3

Slim Chaker : Moderniser la Douane pour lutter contre la contrebande et développer l'économie

Le ministre des Finances, Slim Chaker, a présenté, lors d'une conférence de presse tenue ce mardi 8 septembre 2015 au palais de la Kasbah, la stratégie de modernisation de la Douane tunisienne, qui a été au centre d'un conseil ministériel la veille.

Ainsi, M. Chaker a expliqué que le programme de modernisation de la Douane tunisienne vise deux objectifs du plan quinquennal 2016-2020 : la lutte contre la contrebande et le développement de l'économie nationale, précisant que la promotion de l'économie et de l'investissement ainsi que le renforcement de l'exportation et de l'importation, outre la création d'emplois ne peut avoir lieu sans une structure douanière solide qui soutient les PME.

Le ministre a indiqué que les mesures les plus importantes se résument dans les points évoqués ci-dessous :

* La dématérialisation des mesures douanières, en se basant presque entièrement sur le système informatique dans les services fournis.

* L'établissement d'une relation de confiance avec les entreprises exportatrices via la mise en place d'un nouveau système, facilitant leur travail.

* Le passage d'un contrôle préalable à un contrôle a posteriori limitant l'encombrement et facilitant les procédures.

* Minimiser le recours aux autorisations.

* La numérisation des services fournis par l'administration

* La révision des droits de douane

La réorganisation structurelle de la Douane, via la création d'une instance générale et de directions générales au niveau central, et de directions régionales au niveau des 24 gouvernorats, avec présence dans ces locaux d'agents de la Grade douanière qui se déploieront sur tout le territoire pour limiter la contrebande et le commerce parallèle.

* Création d'un poste d'attaché de douane dans toutes les ambassades de Tunisie à l'étranger, pour limiter la pression subie lors du retour des Tunisiens à l'étranger et afin de leur offrir un accès facile aux services douaniers

* Le développement des ressources humaines via la formation et la fourniture des moyens nécessaires

* La création d'une académie internationale en remplacement à l'École nationale de la Douane, afin d'exporter les services en matière de formation et de recyclage.

* La création d'un observatoire de l'éthique professionnelle entre la Douane et le secteur privé.

I.N

http://www.businessnews.com.tn/la-commission-europeenne-contre-la-loi-de-la-reconciliation,520,58744,3

La commission européenne contre la Loi de la réconciliation ?!

Est-ce une usurpation d'identité ou une ingérence flagrante dans les affaires politiques internes tunisiennes de la part de la Commission européenne ?
En attendant d'obtenir les éclairages nécessaires, puisque la délégation de l'Union européenne en Tunisie ne semble pas être au courant, un spectacle de slam sera organisé vendredi prochain à Tunis dont le titre est « Manich msalam » (je ne cèderai pas) et le thème est « contre le projet de loi de la réconciliation nationale ».
Dans le carton d'invitation à ce spectacle, on trouve comme organisateurs l'organisation I Watch et sa maison mère Transparency et… la Commission européenne !

Si ce n'est pas une usurpation d'identité de la part d'I Watch, le fait est suffisamment grave pour que le ministère tunisien des Affaires étrangères et la présidence de la République demandent immédiatement des explications à Bruxelles sur cette ingérence dans des affaires politiques strictement tuniso-tunisiennes.

L'Organisation I Watch, pendant tunisien de Transparency International, a multiplié dernièrement les actions pour dénoncer cette loi considérée par l'opposition et certaines ONG, comme un blanchiment des personnes proches de l'ancien régime ayant volé l'argent du contribuable.

R.B.H

http://www.webmanagercenter.com/magazine/economie/2015/09/09/166179/tunisie-zones-de-libre-echange-executer-ce-qui-existe

Tunisie-Zones de libre-échange : Exécuter ce qui existe!

Par Abou Sarra

- **Au regard du nombre colossal des promesses officielles non tenues, au fil des années, nos ministres gagneraient à avoir la décence de ne plus promettre aucun projet et de n'annoncer que les réalisations accomplies, et ce pour la simple raison que la difficulté majeure rencontrée actuellement en Tunisie ne réside pas dans la méconnaissance des problèmes et encore moins dans l'identification des solutions mais dans l'exécution des nièmes stratégies mises au point pour faire avancer les choses.**

Cette recommandation concerne, particulièrement, plusieurs ministres qui, peu convaincus de la continuité de l'Etat, cultivent le fâcheux réflexe de faire table rase de ce qu'avaient accompli leurs prédécesseurs et de refaire éternellement les diagnostics et les stratégies au détriment de la mise en œuvre des solutions existantes.

La problématique des zones franches, c'est du réchauffé

Cette tendance s'est manifestée ces jours-ci, malheureusement, avec un "bon" ministre, celui du Commerce Ridha Lahouel. Abstraction faite de ses exploits en matière de contrôle des prix, de lutte contre la contrebande et de réduction de l'inflation, ce ministre me semble avoir été en deçà de son niveau habituel, en annonçant, dernièrement, la création de deux zones de libre-échange.

La première zone sera implantée dans la région de Choucha, près des frontières tuniso-libyennes; quant à la deuxième, elle sera du côté des frontières algériennes, probablement à Kasserine.

Il a révélé que «les deux zones de libre-échanges seront créées prochainement et s'inscrivent dans le cadre du programme de mise à niveau des circuits de distribution dans le pays».

Mais à l'analyse, on peut constater que le ministre n'a rien annoncé de nouveau. Ce qu'il a annoncé c'est du «réchauffé». Il n'a fait que ressasser une problématique récurrente au point de devenir lassante, à savoir la création de zones franches aux frontières sud-est et ouest du pays.

Les études ne manquent pas

Cette problématique a fait l'objet de plusieurs études, dont certaines sont très sérieuses, mais le ministère du Commerce n'a pas jugé utile, jusque cette date, ni d'informer le public de leurs conclusions ni de les synthétiser définitivement dans un document unique comme l'avait fait pour le tourisme l'ex-ministre Amel Karboul pour les études stratégiques sur le développement du tourisme tunisien.

Il faut dire que ces études présentent le désavantage d'avoir été commanditées par plusieurs départements ministériels et de n'avoir pas fait l'objet de la coordination requise.

Au nombre de ces forums et études de réflexion figurent :

1. - l'étude menée par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) qui prévoit, selon nos informations, entre autres, la création de quatre zones de libre-échange dans quatre gouvernorats localisées aux frontières avec la Libye et l'Algérie (Le Kef, Kasserine, Médenine et Tozeur);
2. - l'étude menée par l'Institut tunisien des études stratégiques (ITES) sur la création d'une "zone maghrébine d'industrialisation et de libre-échange commercial" ;
3. - et l'étude élaborée par l'Institut arabe des chefs d'entreprise (IACE) intitulée "La Tunisie et ses pays voisins: risques communs et solutions partagées".

Pour des ZLE visibles

Par delà ces études, en toute logique économique, le ministère du Commerce a intérêt à axer tous ses efforts sur l'achèvement des premiers travaux de deux zones de libre-échange en cours de réalisation effective: celle de Choucha (gouvernorat de Tatouine) du côté de la frontière tuniso-libyenne, et celle de Hazoua (gouvernorat de Tozeur du côté de la frontière tuniso-algérienne).

En attendant la visibilité de ces zones franches, le ministère du Commerce gagnerait à lancer des appels d'offres pour la création de la logistique de ces zones (hypermarchés, aires de repos, cliniques …). Il me semble que c'est là un message fort que le ministère doit lancer pour les investisseurs intéressés par ces zones de libre-échange.

Faut-il le rappeler, l'enjeu est de taille car il s'agit de lutter, à travers ces zones, contre la contrebande, la contrefaçon et l'économie informelle qui, selon Shanta Devarajan, économiste en chef pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord à la Banque mondiale, coûte à la Tunisie, 1,7 milliard de dollars et représente la moitié des échanges commerciaux entre la Tunisie et la Libye.

Cela pour dire que la mise en place de ces zones de libre-échange est hautement stratégique sur tous les plans.

http://www.webmanagercenter.com/actualite/economie/2015/09/09/166181/commerce-exterieur-regression-de-pres-de-10-du-deficit-commercial-de-la-tunisie

Commerce extérieur : Régression de près de 10% du déficit commercial de la Tunisie

Le déficit commercial a régressé de 9,9% au cours des 8 mois de 2015, enregistrant une baisse en valeur de 927,1 MDT contre une augmentation de 22,7% (1,8 milliard de dinars), fin août 2015. Le déficit des échanges commerciaux a atteint 8,48 milliards de dinars contre 9,31 milliards de dinars pour la même période de 2014.

Il s'agit du plus bas déficit depuis 1993, a fait savoir le chargé de mission au ministère du Commerce, Lotfi Khdhi,r dans une déclaration à l'Agence TAP.

La couverture des importations par les exportations s'est améliorée de 2,3 points, atteignant 68,4% à la fin du mois d'août, contre 66,1%, au cours de la même période de 2014.

Khdhir explique cette régression par la croissance des exportations de 0,2% pour s'établir à 18,35 milliards de dinars contre 18,30 milliards de dinars lors de la même période de 2014, et la baisse des importations dont la valeur a atteint 26,83 milliards de dinars contre 27,71 milliards de dinars auparavant.

Le responsable a mis l'accent sur la croissance de plus de 150% du secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires, au cours du mois d'août par rapport à la même période de 2014. L'excédent commercial du groupe alimentaire a atteint 500 MDT, à fin août 2015, contre un déficit de 948 MDT au cours de la même période de 2014.

Les ventes extérieures du secteur textile-habillement ont avancé de 6,4% au cours du mois d'août 2015, contre une baisse de 1,3% lors de la même période de 2014.

Le secteur des industries diverses a progressé de 10,1%, jusqu'à août, contre 10% au cours du mois d'août 2014.

Khdhir fait état de l'augmentation de 26,1% des importations des produits d'équipement en août 2015 par rapport à la même période de 2014, suite au renforcement de la flotte aérienne et du parc du transport terrestre, d'où l'augmentation de 3% des importations du groupe équipement.

http://www.webmanagercenter.com/actualite/finance/2015/09/09/166180/tunisie-bourse-le-tunindex-cloture-mardi-dans-le-vert

Tunisie - Bourse :

Le Tunindex clôture mardi dans le vert

Après plusieurs séances de baisses consécutives, la Bourse de Tunis est parvenue, mardi 8 septembre, à retrouver le cap de la hausse, selon Mena Capital Partners (MCP).

Le Tunindex récupère 0,55% à 5.386,41 points, porté par la bonne tenue du secteur agroalimentaire et boissons qui affiche une progression de 2,43%.

Le flux transactionnel a atteint 5,338 MDT, drainé à hauteur de 30% par les échanges sur le titre AMI qui clôture la séance sur un statu-quo à 19 D.

Le titre SFBT s'est échangé dans un volume de 0,465 MDT, enregistrant une appréciation de 3,08% à 22,70 D. MCP rappelle que 3 transactions de bloc ont été enregistrées, durant la séance de lundi, sur le titre SFBT portant sur 22.507 actions à un cours unitaire de 21,80 D pour un montant global de 490.000 dinars.

Le titre Euro-Cycle figure parmi les titres les plus actifs et enregistre un volume de 0,402 MDT, clôturant la séance sur un repli de 1,61 à 31,05 D.

Le titre SOTUMAG s'offre la première place du podium et enregistre une performance de 5,99% à 2,30 D; Poulina Group Holding réalise un gain de 3,07% à 5,36 D; les titres Wifak Leasing et GIF s'offrent respectivement une appréciation de 2,99% à 18,56 D et 2,94% à 3,50 D.

En revanche, le titre Essoukna a lâché 4,68% à 4,48 D, Telnet a cédé 2,79% à 4,18 D, idem pour SOPAT et SALIM qui ont reculé respectivement de 2,58% à 2,26 D et 2,50% à 19,50 DT, alors ARTES a lui perdu 2,14% à 6,40 DT.

http://www.webmanagercenter.com/actualite/economie/2015/09/08/166175/lancement-du-reseau-de-l-accord-mondial-sur-la-responsabilite-sociale-des-entreprises-en-tunisie

Lancement du réseau de l'accord mondial sur la responsabilité sociale des entreprises en Tunisie

Le Réseau de l'accord mondial sur la responsabilité sociale des entreprises en Tunisie a été lancé, mardi 8 septembre, à Tunis. Ce réseau a pour objectif de diffuser la culture de la responsabilité sociale (RS) des entreprises en Tunisie après la Révolution et d'insérer l'entreprise dans le circuit du développement.

Le président de l'Institut tunisien pour la responsabilité sociale des entreprises (ITRSE), Sami Marrouki, a fait savoir, dans une déclaration à la presse, en marge d'une conférence internationale sur cette question, qu'il importe à l'entreprise économique de tenir compte des dimensions sociale, économique et environnementale, en tant que fondements essentiels de la RS des entreprises. Selon lui, il est devenu indispensable d'introduire l'entreprise dans le système de la RS pour assurer sa pérennité, à travers l'amélioration du climat social et de la situation économique et environnementale.

Marrouki a ajouté que l'intégration de l'entreprise dans le système de la RS nécessite le respect de certains principes universels inscrits dans les pactes mondiaux et qui portent sur le respect des droits de l'homme, dont notamment le droit au travail, le respect de l'environnement et la lutte contre la corruption dans toutes ses formes.

Il a précisé que le Réseau tunisien pour la RS sociale des entreprises se chargera de contrôler les entreprises adhérentes à ce programme, à travers la publication d'un rapport annuel, mettant en évidence le degré de respect de ces principes par les entreprises. Ce rapport sera ensuite envoyé au secrétaire général des Nations unies et inséré dans un site web de cette institution consacré à la responsabilité sociale.

De son côté, Mohamed Ennaceur, président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), président d'honneur de l'ITRSE, a relevé que ce programme incitera les entreprises à adhérer aux principes des accords internationaux. Selon lui, les entreprises économiques sont appelées, aujourd'hui, à appliquer à la lettre ces principes pour améliorer leur compétitivité.

Quant à la présidente de l'UTICA, Wided Bouchamaoui, elle a souligné la nécessité d'introduire la responsabilité sociale de l'entreprise dans les secteurs public et privé, voire dans tous les domaines.

Quelque 50 entreprises ont adhéré à la RS mais cela reste insuffisant à cause du manque de sensibilisation des entreprises aux principes universels et à l'importance de leur adhésion à la responsabilité sociale.

A noter que l'ITRSE, créé en mai 2013, fait partie des associations actives dans le domaine de la promotion de la responsabilité sociale en Tunisie.

http://www.webmanagercenter.com/actualite/finance/2015/09/08/166178/tunisie-bourse-166-de-progression-des-benefices-semestriels-de-lilas

Tunisie – Bourse : 166% de progression des bénéfices semestriels de Lilas

La société SAH (Lilas) a dégagé un bénéfice net au cours des 6 premiers mois 2015, de l'ordre de 13,8 millions de dinars (MDT) contre 5,2 MDT à la même date en 2014, enregistrant ainsi une progression considérable de 166%, d'après les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin dernier.

Le total des revenus de la société est passé de 103,9 MDT à 122,7 MDT entre juin 2014 et juin 2015, soit une hausse de 18%, alors que les charges d'exploitation de la période n'ont progressé que de 12%, à 108,7 MDT.

A cet égard, le résultat d'exploitation de SAH ressort excédentaire de 13,9 MDT au terme des six premiers mois de l'année en cours contre 6,9 MDT une année auparavant, soit une croissance de 101,5%.

Par ailleurs, l'encours des emprunts à long terme de l'entreprise a quasiment stagné par rapport à fin décembre 2014, pour s'établir à 32,5 MDT.

http://africanmanager.com/tunis-lugtt-et-le-front-populaire-tiennent-ils-a-jeter-la-tunisie-dans-les-bras-du-fmi/

Tunis : L'UGTT et Le Front Populaire tiennent-ils à jeter la Tunisie dans les bras du FMI ?

Une question qui peut être légitimement posée quand on voit la position du Front populaire et de certaines fractions de l'UGTT à l'égard de la loi sur la réconciliation économique et la pression continuellement exercée, à ce niveau, sur le gouvernement pour concéder des augmentations salariales et des avantages au-delà de ce que peut supporter l'économie dans sa situation actuelle.

En effet, de telles positions ou revendications mènent droit vers des programmes d'ajustement qui seront soit volontairement exécutés par le gouvernement quelle qu'en soit la couleur ou exigés par les institutions financières internationales et à leur tête le FMI.

D'un côté, la relation entre la masse salariale et le niveau du déficit budgétaire et de l'endettement public est évidente et l'augmentation qu'a connue la masse salariale dans la fonction publique ne peut entraîner qu'une détérioration de l'état des finances publiques dans un contexte de croissance morose et d'une évolution très faible des recettes propres de l'Etat. Les données disponibles sont très instructives :

	2010	2015
Masse salariale (en MD)	6785	11630
Part dans le Budget de l'Etat	37.6%	41.7%
Part de la masse salariale dans le PIB	11%	14%
Déficit budgétaire	1.1% du PIB	4.9% du PIB
Taux d'endettement /PIB	41 %	52%

Ainsi alors que les dépenses salariales ont augmenté de 86 % entre 2010 et 2015, les autres dépenses budgétaires n'ont évolué que de 55 %. L'augmentation de la masse salariale a été en grande partie à l'origine du dérapage des déficits et de l'endettement public et, en 2015, la part de la masse salariale dans le PIB (14%) a dépassé les normes admises sur le plan international (10% du PIB).

La situation économique actuelle qui prévaut en Tunisie est pire que celle vécue au moment de la crise de 1986 qui a donné lieu au programme d'ajustement structurel : des déficits publics plus élevés, une dette de même niveau, une croissance en panne, une masse salariale élevée…

D'un autre côté, la position du Front populaire et de l'UGTT contre la loi sur la réconciliation économique risque d'empêcher toute reprise économique avec le gel de l'activité d'un nombre important d'hommes d'affaires et l'écartement de fonctionnaires chevronnés de la fonction publique qui font l'objet aujourd'hui de poursuites judiciaires.

En l'absence de reprise économique et dans un contexte d'élargissement sans précédent des déficits publics, la Tunisie n'a d'autre choix que d'engager des réformes douloureuses et procéder à des ajustements de ses politiques budgétaires et financières dans un sens qui permet le rétablissement des grands équilibres du pays. Elle pourra mener ces réformes de son propre gré ou y être obligée par les institutions financières internationales. N'ayant plus la facilité d'accès aux marchés financiers internationaux, la Tunisie n'aura pas le choix.

Ainsi, il apparaît clairement que l'UGTT et le Front Populaire bien qu'ils aient toujours affiché une opposition aux programmes soutenus par le FMI sont, consciemment ou non, en train de pousser le pays vers un programme d'ajustement similaire à celui adopté en 1986.

MSH

http://africanmanager.com/13_tunis-la-douane-se-modernise-et-fait-simple/

Tunis : La Douane se modernise et fait simple!

L'institution douanière reste toujours l'un des principaux remparts contre le terrorisme, puisqu'elle est la première force habilitée à combattre la contrebande. Cependant, pour ce faire, il faut qu'elle bénéficie d'une série de réformes globales visant le renforcement de ses efforts.

C'est dans ce contexte que le ministre des Finances, Slim Chaker a annoncé, lors d'une conférence de presse, tenue mardi 8 septembre 2015, au Palais du gouvernement, la mise en place d'une batterie de réformes pour la Douane tunisienne.

Il a affirmé que le programme de réforme de la douane comporte deux principaux objectifs définis dans le cadre du plan quinquennal 2016/2020. Il s'agit de lutte contre la contrebande et du renforcement de l'économie nationale.

D'autres principales procédures ont été mises en place, dont notamment la concrétisation de l'innovation et de la culture numérique dans les différents services douaniers, la facilitation des procédures administratives, la mise en place de réformes au niveau des taxes douanières, la création d'une académie internationale remplaçant de l'école nationale de la douane, le renforcement des sources humaines à travers la formation des agents douaniers et la création d'offres d'emploi….

Le ministre a, sur un autre volet, ajouté qu'il a été également décidé d'installer un «attaché douanier» dans quelques grandes chancelleries et ambassades tunisiennes à l'étranger. L'objectif, est de contribuer à la résolution des problèmes que pourraient rencontrer les Tunisiens résidant à l'étranger.

Pour rappel, un conseil ministériel restreint présidé par le chef du gouvernement Habib Essid, a été tenu, lundi 7 septembre 2015, au Palais du gouvernement à la Kasbah pour examiner la stratégie de la modernisation de l'institution douanière.

Le conseil a examiné de nombreux volets de réformes douanières dont notamment la mise en place d'une stratégie globale visant la lutte contre la contrebande et le commerce parallèle, à travers le développement de l'infrastructure de base des points frontaliers et le renforcement des équipements et outils de travail des agents douaniers.

Lors de sa réunion avec les ministres, le chef du gouvernement Habib Essid a insisté sur la nécessité de concrétiser les dispositions liées à la modernisation des outils du travail douanier.

On rappelle aussi que les douaniers ont, à maintes reprises, organisé des mouvements de protestation pacifiques pour réclamer la modernisation des équipements de travail et l'amélioration de leur situation financière.

http://africanmanager.com/17_tunis-lubci-explique-le-pourquoi-de-sa-liquidite-negative/

Tunis: L'UBCI explique le pourquoi de sa liquidité négative

Suite à la publication de notre News, tirée des états financiers de la banque pour le 1er semestre 2015, nous avons reçu de la banque la mise au point suivante : «Ayant lu avec intérêt l'article ci dessous paru sur votre site le 3 septembre, nous voudrions attirer votre aimable attention sur une imprécision au niveau de la phrase signalée en rouge. Cette phrase utilise à tort le terme de ratio «liquidités & équivalents de liquidités» au sujet d'indicateurs (non exprimés en %) qui représentent des sommes de flux au bas d'un Etat de Flux de Trésorerie. Ladite somme des flux est négative au 30-06-15 car la liquidité est placée en Bons du Trésor Assimilables (BTA) ,Titres qui du fait de leurs maturités éloignées, ne sont pas considérés comme "liquidité/équivalent de liquidité"
Il semble qu'il y ait peut être eu confusion de votre part avec la notion de Ratio de Liquidité. Ce ratio dénommé "LCR" (Liquidity Coverage Ratio) étant respecté par l'UBCI conformément aux dispositions réglementaires édictées par la Banque Centrale de Tunisie.

Leaders

http://www.leaders.com.tn/article/17900-hamadi-bousbii-sfbt

Comment Hamadi Bousbia engage la SFBT dans le développement durable et en tire des dividendes

Hamadi Bousbia ne se contente d'accroître le résultat net de son groupe bâti autour de la SFBT et de distribuer des dividendes incitatifs. Il engage ses troupes dans le développement durable et en fait un levier de croissance et un vecteur d'accomplissement individuel et collectif. Les pratiques instituées en matière de responsabilité sociale et les résultats enregistrés viennent d'être consignés dans un « Rapport Développement durable, SFBT, Tunis 2014 », le premier du genre publié par une entreprise tunisienne. On y trouve foule d'informations utiles sur la démarche initiée, les performances réussies et les défis qui restent à lever. La grande leçon que rappelle Hamadi Bousbia, à la veille du Sommet mondial sur le climat, c'est que l'investissement dans le développement durable est rentable. Mode d'emploi.

En cinq grands chapitres, brefs et bien illustrés, le Rapport DD de la SFBT traite successivement de l'environnement, du social, l'innovation, les performances et les engagements. En alignant sa démarche sur les des principes universels rappelés dans le Pacte Mondial de l'ONU (Juillet 2010), le Groupe s'insère dans une nouvelle mouvance qui lui permette de s'inscrire dans la pérennité. « Nos ambitions restent inchangées, écrit M. Bousbia en introduction du Rapport : « Créer du bien-être et un avenir meilleur pour tous. » Les exemples concrets sont nombreux.

Quelques indicateurs le soulignent bien : au cours des cinq dernières années, la consommation spécifique d'eau pour le brassage a diminué de 12%, celle de l'eau pour le maltage, de 35%, ou encore de l'énergie pour le brassage, de 30%, et même celle du papier bureautique qui a été réduite de 27%. La demande chimique d'oxygène a été divisée par six, ramenée en effet de 6000 mg/l à 1000 mg/l. Plus de 1300 tonnes de déchets solides ont été recyclés rien qu'en 2014. Sur le plan social, une prime de productivité liée à des performances d'économie d'eau, d'énergie et d déchets a été instituée. L'adhésion du personnel à ces valeurs constitue un moteur d'enthousiasme et un motif de fierté. L'impact ne peut que s'en traduire sur le climat général au sein du Groupe, et les résultats.

Qui a dit que le patriarche de la SFBT est un grand financier ? Un banquier à l'origine (Banque Centrale), convertie en capitaine d'industrie, acquis désormais au développement durable, surtout.

http://kapitalis.com/tunisie/2015/09/09/salon-bativoire-a-abidjan-tunisiens-venez-nombreux-en-cote-divoire/

Salon Bativoire à Abidjan : «Tunisiens, venez nombreux en Côte d'Ivoire !»

Le salon Bativoire du bâtiment et des métiers de la construction a ouvert, mardi, à Abidjan, avec la participation d'une soixantaine d'opérateurs tunisiens.

Par **Wajdi Msaed**, *envoyé spécial à Abidjan*

C'est Sanogo Mamadou, ministre ivoirien de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, qui a donné le coup d'envoi de la 3e édition de ce salon, en présence notamment de Anis Ghedira, secrétaire d'Etat chargé de l'Habitat, Yassine El-Oued, ambassadeur de Tunisie à Abidjan, Riadh Attia, DGA du Cepex et Riadh Azaiez, DG de l'agence ''AZ.Com'', organisatrice de l'événement.

La Côte d'Ivoire : un grand chantier

Ce salon qui constitue un exemple concret du partenariat public privé (PPP) entre le Cepex et ''AZ.Com'' offre une opportunité aux entreprises tunisiennes opérant dans le domaine du bâtiment et des métiers de la construction pour faire connaître leurs potentialités, leurs savoir-faire et leurs offres de produits et services dans un pays qui en a fortement besoin

***«Il est de notre devoir de fructifier cette coopération bilatérale entre deux pays liés par une histoire mémorable surtout que les conditions favorables se prêtent et la bonne volonté d'éliminer toutes les difficultés ne manque pas»*, a affirmé, pour sa part, M. Ghedira.**

la visite effectuée aux différents compartiments et stands du salon a permis au ministre ivoirien et à la délégation l'accompagnant de prendre connaissance des possibilités dont dispose la Tunisie à travers les produits et services offerts par les opérateurs du bâtiment et des créneaux connexes.

M. Mamadou s'est réjoui de la haute qualité de produits et services qu'affichent les entreprises tunisiennes et a exprimé le vœu de voir son pays, la Côte d'Ivoire, profiter du savoir-faire tunisien.

Reste à rendre hommage au comité d'organisation de ce salon, et à sa tête Riadh Azaiez qui, malgré le contretemps des bagages des membres de la délégation tunisienne non arrivés à Abidjan et qui contiennent les éléments et produits nécessaires pour meubler les stands, n'a ménagé aucun effort pour sauver la face et assurer la réussite du salon.

Hommage aussi aux opérateurs participants qui, malgré cette contrariété, dont la compagnie nationale Tunisair assume la responsabilité, ont su parer au plus urgent. Il y va de l'image de marque du pays.

http://kapitalis.com/tunisie/2015/09/08/bourse-de-tunis-la-tunindex-se-reprend-55/

Bourse de Tunis : La Tunindex se reprend (+55%)

La Bourse de Tunis a terminé, aujourd'hui, sur un rebond, mettant fin à une série de séances de baisse consécutives.

Le Tunindex a terminé sur une note positive de 0,55% à 5.386,41 points soutenu principalement par la bonne orientation du titre SFBT.

Le rendement de l'indice depuis le début de l'année s'élève actuellement à 5,82%. La séance boursière a été marquée également par une régression du rythme des échanges et les capitaux traités se sont élevés à 3,75 MDT.

SFBT a clôturé en beauté en signant la deuxième meilleure performance de la journée (+3,09% à 22,70DT) après celle de MGR (+5,99% à 2,3DT). Rappelons que trois transactions de bloc ont été réalisées hier sur le même titre pour un montant global de 0,490 MDT. D'après le dernier état du 04/09/2015, la participation étrangère dans le capital de la SFBT a atteint les 61,14%.

Eurocycles à légèrement glissé de 1,62% mais le titre reste toujours au dessus du seuil des 31DT. L'action affiche le meilleur rendement depuis le début de l'année soit 99,42%. Selon les états financiers individuels au 30/06/2015, le résultat net s'est inscrit en hausse de 40,7% à 8,01 MDT.

Dans le bancaire, ***Biat*** a perdu 0,25% à 80DT pour un volume d'affaires de 0,39MDT. Selon les indicateurs d'activité au 30/06/2015, le produit net bancaire a progressé de 7,1%.

Le titre ***GIF*** s'est offert 2,94% à 3,50DT dans un volume d'échanges de 102.352 actions portant sa performance annuelle à 9,24%. Les indicateurs d'activité au 30/06/2015 ont affiché une baisse du chiffre d'affaires de 7,18% à 5,77MDT.

Hannibal Lease a terminé sur une note stable à 8,2DT pour un volume d'affaires de 0,24 DT. Les états financiers intermédiaires au 30/06/2015 ont affiché une progression de 30,4% du résultat net à 1,78MDT, soit la meilleure hausse au niveau du secteur de leasing.

Source : Mac SA.

La Presse NEWS

http://www.lapresse.tn/article/deficit-commercial-regression-de-99-au-cours-des-8-mois-de-2015/147/5198

Déficit commercial: régression de 9,9% au cours des 8 mois de 2015

Le déficit commercial a régressé de 9,9% au cours des 8 mois de 2015, enregistrant une baisse de 927,1 MD contre une augmentation de 22,7% (1800 MD), fin août 2015. Le déficit des échanges commerciaux a atteint 8480,9 MD contre 9308 MD lors de la même période de 2014. Il s'agit du plus bas déficit, depuis 1993, a fait savoir le chargé d'une mission au ministère du commerce Lotfi Khdhir dans une déclaration à l'Agence TAP. La couverture des importations par les exportations s'est améliorée de 2,3 points, atteignant 68,4% à la fin du mois d'août, contre 66,1%, au cours de la même période de 2014. Khdhir a expliqué cette régression par la croissance des exportations de 0,2% pour s'établir à 18350,7 MD contre 18305,4 MD, lors de la même période de 2014, et la baisse des importations dont la valeur a atteint 26831,6 MD contre 27713,4 auparavant. Le responsable a mis l'accent sur la croissance de plus de 150% du secteur de l'agriculture et des industries agroalimentaires, au cours du mois d'août par rapport à la même période de 2014. L'excédent commercial du groupe alimentaire a atteint 500 MD, à fin août 2015, contre un déficit de 948 MD, au cours de la même période de 2014. Les ventes extérieures du secteur textile-habillement ont avancé de 6,4% au cours du mois d'août 2015, contre une baisse de 1,3%, lors de la même période de 2014. Le secteur des industries diverses a progressé de 10,1%, jusqu'à août, contre 10% au cours du mois d'août 2014. Khdhir a souligné l'augmentation de 26,1% des importations des produits d'équipement, en août 2015, par rapport à la même période de 2014, suite au renforcement de la flotte aérienne et du parc du transport terrestre, d'où l'augmentation de 3% des importations du groupe équipement.

الصباح
اليومية المستقلة الأولى في تونس

http://www.assabah.com.tn/article/107507/%D9%88%D8%B1%D9%82%D8%A9-%D8%A7%D9%82%D8%AA%D8%B5%D8%A7%D8%AF%D9%8A%D8%A9-%D9%86%D9%82%D8%B5-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D9%88%D9%84%D8%A9-%D8%A7%D9%84%D9%86%D9%82%D8%AF%D9%8A%D8%A9

ورقة اقتصادية: نقص السيولة النقدية

شهد تونس نقصا حادا في السيولة النقدية قدّر حجم هذا النقص بـ 5926 مليارا إلى حدود موفى شهر أوت الفارط وهو رقم ينذر بالخطر ومؤشر على حالة الانكماش الاقتصادي التي تعقبها حالة الافلاس.

أزمة السيولة النقدية التي تسجلها البلاد اليوم والتي اكدّها تقرير البنك المركزي الاخير، تعدّ حسب الخبراء سابقة من نوعها لم تعرفها تونس من قبل.حيث جاء في تقرير البنك المركزي أن "الطلب على السيولة من طرف البنوك بلغ اعلى مستوياته خلال شهر جويلية 2015، حيث قدر بـ 5978 مليون دينار مقابل 5541 مليون دينار خلال شهر جوان 2015".

ويذكر أن السيولة تعبر عن قدرة البنك على مواجهة المسحوبات من الودائع ومواجهة سداد الالتزامات المستحقة وكذلك مواجهة الطلب على القروض. فهي المؤشر على قابلية الاصل للتحويل الى اصول سائلة لمواجهة الالتزامات المستحقة الاداء وبالتالي تعني قدرة الدولة او البنك على مقابلة التزاماته بشكل فوري وذلك من خلال تحويل أي اصل من الاصول الى نقد سائل وبسرعة ودون خسائر في القيمة.

وما يجب معرفته أن نقص السيولة مرده الانكماش والركود الاقتصادي الذي تكون فيه نسبة النمو تقارب الصفر وهو حل الاقتصاد التونسي، ويكون كلاً من مستوى الدخل والتوظيف منخفضاً ويكون معدل البطالة مرتفعاً.

والوصول الى هذه الدرجة مرده تراكم مديونية الدولة تجاه الجهات المقرضة وكذلك الجهات الأخرى المستحقة مثل المورّدين. هذا الى جانب تضخم الدين الداخلي للحكومة وعجز الميزان التجاري دون أن ننسى التهرب الضريبي وعدم جدية الاصلاح الجبائي الذي تأخر بشكل كبير لتبقى القوانين غير العادلة والاجراءات الادارية سبب الداء وكذلكضعف العقوبة المفروضة على التهرب الضريبي مما يشجع المتهربين ويحرم الدولة من مداخيل هامة تساعد على توفر السيولة اللازمة لتحريك عجلة الاقتصاد دون ان ننسى طبعا الاقتصادي الموازي وتأثيراته الكارثية على الاقتصاد الرسمي.

وللخروج من هذا الوضع الذي ينذر بالافلاس، المطلوب من الحكومة ومن مسؤولي البنك المركزي الاسراع بالعمل على استقرار قيمة الدينار التونسي خاصة تجاه اليورو والدولار حتى تبقى عملتنا التونسية واسطة تبادل موثوقة ومقياسا عادلا للمدفوعات المؤجلة. كذلك العمل على تعبئة المدخرات واستثمارها في التنمية الاقتصادية والعمل على الرفع من نسبة النمو المتدنية جدا (0.7) ومحاولة تحقيق مستوى من الرفاه الاقتصادي المجتمعي ليساعد على دوران الحركة الاقتصادية والانفاق وتوفير موارد جبائية اكثر للدولة...

سفيان رجب

الصباح
اليومية المستقلة الأولى في تونس

http://www.assabah.com.tn/article/107509/%D8%AA%D9%88%D8%B1%D9%8A%D8%AF-%D8%A7%D9%84%D8%B3%D9%8A%D8%A7%D8%B1%D8%A7%D8%AA-%D8%A7%D9%84%D9%88%D8%B2%D8%A7%D8%B1%D8%A9-%D8%AA%D8%AE%D9%81%D9%91%D8%B6-%D8%A7%D9%84%D9%86%D8%B3%D8%A8%D8%A9-%D9%88%D8%A7%D9%84%D9%88%D9%83%D9%84%D8%A7%D8%A1-%D9%85%D9%87%D8%AF%D8%AF%D9%88%D9%86-%D8%A8%D8%AE%D8%B3%D8%A7%D8%A6%D8%B1-%D8%A8%D8%A7%D9%84%D9%85%D9%84%D9%8A%D8%A7%D8%B1%D8%A7%D8%AA

توريد السيارات: الوزارة تخفّض النسبة.. والوكلاء مهددون بخسائر بالمليارات..

غلق" ملف السيارة الشعبية والسوق الموازية تستحوذ على 55 بالمائة من المعاملات"

تونس-الصباح - بعد الاتفاق الرسمي بين وزارة التجارة والغرفة الوطنية لموردي السيارات حول برنامج توريد 60 ألف سيارة لهذه السنة، قررت الوزارة وبصفة فجئية مؤخرا التقليص في حصة التوريد إلى مادون الـ 50 ألف سيارة.

وأثار هذا القرار جدلا واسعا لدى أصحاب وكلاء بيع السيارات، معتبرينه قرارا يهدد شركاتهم بالإفلاس خاصة بعد الانطلاق في اجراءات التوريد وإرسال كل شركة للقائمات النهائية الخاصة بحصص التوريد حسب حاجياتها الى المصنعين في الخارج وتعهّد الوكلاء لحرفائهم باستلام طلباتهم في آجال محددة تضبطها إجراءات التوريد، وفي صورة الإخلال بالالتزامات سوف تسجل هذه الشركات خسائر وخيمة تقدر بالمليارات وستفقد ثقتها مع حرفائها والمتعاملين معها.

وعلى هذا الأساس، عبرت الغرفة الوطنية لموردي السيارات عن استغرابها من هذا القرار خاصة في ما يتعلق بالشكل القانوني للمراسلة الصادرة عن المدير العام للتجارة الخارجية، والتي نصت على نية الوزارة التقليص من حصة التوريد إلى مادون الـ 50 ألف سيارة بعد أن كانت محددة في شهر افريل بـ 60 ألف بعد الترفيع في حصة كل وكيل بنسبة 25 بالمائة وكان ذلك خلال اجتماع رسمي بين كل من وزير التجارة رضا لحول وعدد من ممثلين عن الغرفة.

وبالرغم من تراجع الوزارة في مرة أولى عن الحصة المتفق عليها بتعلة حساسية الوضع الاقتصادي الذي تمر به البلاد عبر تقليصها إلى 55 ألف سيارة في برنامج التوريد لهذه السنة، إلا أن القرار الأخير أجج غضب المتدخلين في القطاع خاصة أنه سيضر بمصالحهم وسيعطل نسق التوريد السنوي مما سيؤدي إلى نوع من الركود في سوق السيارات التونسية.

وسيساهم هذا القرار المفاجئ وغير المدروس كما وصفه أهل القطاع في تغذية سوق السيارات الموازية الذي أصبح يستحوذ على نسبة 55 بالمائة من السوق الرئيسي.

وعابت الغرفة شكل المراسلة التي تضمنت أخطاء تشريعية وقانونية تتمثل في تنصيص عبارة التقليص في حصة التوريد المحددة في حين أن سوق السيارات في تونس لا يخضع في القانون الأساسي إلى نظام الحصص في التوريد لأنه محرر منذ أمد طويل.

وطالبت الغرفة الوطنية لمورّدي السيارات من سلطة الإشراف تفعيل القوانين المنظمة للقطاع خاصة في ما يتعلق بتفعيل قانون تحرير سوق السيارات وتشريك أهل المهنة في القرارات التي تتخذها بين الفينة والأخرى على غرار السماح للتونسيين بالخارج جلب سيارة خاضعة لنظام "آف. سي. آر" الثانية.

كما تمت المطالبة بإرساء برنامج للتصدي إلى السوق الموازية التي أنهكت المنظومة الاقتصادية المحلية خاصة أنها لا تساهم في تعبئة موارد مالية لخزينة الدولة عكس السوق المنظمة التي تمر بقنوات التوريد القانونية وتدفع الضرائب والاداءات التي يفرضها النظام الجبائي في البلاد.

وبالرغم من الصعوبات التي يشتكي منها قطاع السيارات في تونس، يبقى من ابرز القطاعات الحيوية، اذ تستحوذ اليوم الشركات المصنعة لقطع غيار السيارات في البلاد على نسبة 41 بالمائة من مجموع الصادرات التونسية.

بالمقابل، لا تمثل واردات سوق السيارات في تونس سوى الـ 2.5 بالمائة من مجموع الواردات التونسية، وبالتالي فان الرفع من برنامج التوريد يعد من ابرز القرارات التي لابد أن تتخذها الوزارة في اقرب الآجال حسب أهل المهنة.

كما يرى عدد من المتدخلين في القطاع أن استجابة سلطة الإشراف لمطالب الغرفة سيضفي حركية في سوق السيارات من حيث وفرة العرض وخلق تنافسية بين شركات البيع الذي سيساهم في الضغط على الأسعار داخل السوق وبالتالي ستنخفض أسعار السيارات لتصبح في متناول المواطن، فضلا عن دفع عجلة الاقتصاد من خلال الرفع في نسق الاستثمارات وخلق مواطن شغل جديدة، إلى جانب المساهمة في تعبئة موارد إضافية لخزينة الدولة.

وسيستفيد بذلك أصحاب شركات بيع السيارات من جهة والمواطن التونسي من جهة ثانية بعد أن أصبح هذا الأخير غير قادر على امتلاك سيارة في ظل تدهور مقدرته الشرائية خاصة بعد توقف برنامج السيارة الشعبية الذي استفاد منه الكثير من التونسيين في حين قوبل بالرفض من قبل وكلاء بيع السيارات نظرا لهامش الربح الضعيف الذي يوفره.

كما لم تستجب سلطة الإشراف رغم انهيار العملة المحلية أمام العملات الأجنبية وارتفاع تكاليف التوريد إلى مطالب آهل القطاع بتحيين هامش الربح المقدر بـ 500 دينار على السيارة منذ سنوات.

وفي انتظار استجابة وزارة التجارة لطلبات الغرفة الوطنية لموردي السيارات وخاصة العدول عن نيتها في التقليص من حصة التوريد في برنامج السنة الجارية، يبقى ملف السيارة الشعبية من ابرز الملفات التي لابد للوزارة من الاهتمام به وتفعيله بما يتناسب وحاجيات المواطن التونسي من جهة وبما لا يتعارض مع المصلحة الربحية لأصحاب وكالات بيع السيارات من جهة أخرى.

وفاء بن محمد

LE TEMPS
Quotidien indépendant Fondateur : Habib CHEIKHROUHOU

http://www.letemps.com.tn/article/93205/de-la-r%C3%A9cession-%C3%A0-la-d%C3%A9pression

Economie tunisienne
De la récession à la dépression ?

L'économie nationale bat toujours de l'aile. La Banque centrale de Tunisie a déjà tiré la sonnette d'alarme annonçant officiellement l'entrée de l'économie réelle dans une phase de récession technique ou encore un ralentissement successif de la croissance au cours des deux derniers trimestres pour se situer autour de 1%. Doit-on craindre le pire, autrement-dit : plonger dans la contraction ou la dépression économique ou l'optimisme de s'attendre à une reprise économique ? A vrai dire et à jusqu'à nouvel ordre ou nouvelles réformes les signes avant-coureurs de la dépression sont plutôt omnipotents.

En économie, la récession est un terme qui désigne un ralentissement du rythme de la croissance économique. Il ne s'agit pas d'une phase de décroissance ou de croissance négative mais d'un écart entre le niveau de croissance du PIB enregistré et le potentiel de croissance attendue. Techniquement, l'économie nationale pourrait dès lors se rattraper pour éviter le scénario catastrophique de dépression qui est une forme grave de crise économique.

Des indicateurs qui clignotent au rouge

Les indicateurs économiques de référence enregistrés au cours du premier semestre 2015 ne présagent rien de bon. D'ailleurs, le taux de croissance économique estimé pour 2015 a été révisé à la baisse pour la deuxième fois de 1,7% à 1% contre 3% prévu initialement. Un ralentissement alarmant expliqué par le ralentissement de la production industrielle notamment dans le secteur des industries du textile, habillement, cuirs et chaussures, lequel a enregistré au terme du premier semestre 2015 une chute libre de 7,1% des exportations.

Par ailleurs, le fléchissement de la production des industries non manufacturières et du secteur des services ajoutés à la fragilité du secteur bancaire continuent d'alourdir la note.

Il faut dire qu'après six mois d'activité économique, les indicateurs économiques clignotent plutôt au rouge. Une contraction de 3,3% des revenus de travail et un au repli des dépenses au titre des transferts des revenus des IDE de 6,5% ont été enregistrés au cours de la même période de référence.

Au niveau du secteur bancaire et toujours selon les chiffres publiés par la BCT, les besoins des banques en liquidité se sont accentués pour le quatrième mois consécutif. Ainsi les opérations de la politique monétaire de la banque centrale ont atteint au cours du mois de juin 2015 leur plus haut niveau depuis le début de l'année, soit 5.541 MDT en moyenne, niveau en hausse de 281 MDT par rapport au mois de mai. Au final, l'économie nationale va de mal en pis. Que faire pour éviter le pire : soit le passage d'une phase de récession à une phase de contraction ou de dépression économique qui correspond à une diminution importante et durable de la production et de la consommation ? A défaut de plan de relance et de réformes structurelles imminentes, la situation pourrait s'empirer davantage et au lieu d'envisager une reprise tant espérée de la croissance, on risque de plonger dans le chaos.

Aujourd'hui, la loi sur la réconciliation économique continue de jeter un pavé dans la mare et de cultiver la discorde au sein de la classe politique qui poursuit pernicieusement ses chicanes inutiles au détriment des intérêts économiques. La visite qu'effectuera aujourd'hui et demain à Tunis de Christine Lagarde, Directrice générale du FMI vise à évaluer les réformes accomplies par le pays dans le cadre de l'accord de confirmation conclu entre la Tunisie et le FMI en juin 2013. Une ligne de financement de 303,08 millions de dollars est attendue après approbation du conseil d'administration du fonds. Le gouvernement Essid aura-t-il les moyens à persuader l'institution de Bretton Woods surtout qu'au niveau des réformes il y a encore du pain sur la planche?

Yosr GUERFEL AKKARI